

Partenariat du Quartier des spectacles

États financiers au 31 décembre 2022

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 18
Annexes	19 - 21

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Partenariat du Quartier des spectacles

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

T 514 878-2691

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Partenariat du Quartier des spectacles (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2022 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2022 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude

significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L. ¹

Montréal
Le 29 mars 2023

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A122190

Partenariat du Quartier des spectacles

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Produits (annexe A)		
Apports	8 380 440	8 247 479
Produits autogénérés	6 457 736	4 603 242
	<u>14 838 176</u>	<u>12 850 721</u>
Charges		
Programmation et animation (annexe B)	5 938 617	4 856 742
Opérations, services techniques et plan lumière (annexe C)	4 475 655	3 778 507
Promotion, communications et affaires publiques (annexe D)	1 108 803	882 851
Exportations (annexe E)	1 090 743	979 284
Développement (annexe F)	464 180	403 840
Administration (annexe G)	1 346 935	1 067 263
Amortissements (annexe H)	1 077 242	702 392
	<u>15 502 175</u>	<u>12 670 879</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>(663 999)</u>	<u>179 842</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Partenariat du Quartier des spectacles

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	<u>2022</u>		<u>2021</u>	
	<u>Affecté aux opérations courantes (note 14)</u>	<u>Non affecté</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
	<u>\$</u>	<u>\$</u>	<u>\$</u>	<u>\$</u>
Solde au début	1 500 000	1 070 572	2 570 572	2 390 730
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		(663 999)	(663 999)	179 842
Solde à la fin	<u>1 500 000</u>	<u>406 573</u>	<u>1 906 573</u>	<u>2 570 572</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Partenariat du Quartier des spectacles

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(663 999)	179 842
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles et des immobilisations corporelles en coproduction	1 073 254	695 801
Amortissement des actifs incorporels	3 988	6 591
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels	(964 861)	(597 584)
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	(2 258)	
Variations de la valeur des placements garantis liés aux marchés	(124 376)	(135 410)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 4)	<u>1 896 095</u>	<u>(1 444 661)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>1 217 843</u>	<u>(1 295 421)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des avances à un organisme sans but lucratif contrôlé	(56 517)	
Placements	(2 059)	(283 765)
Cession de placements		261 431
Immobilisations corporelles	(1 507 068)	(3 786 257)
Cession d'immobilisations corporelles	15 000	6 275
Actifs incorporels		<u>(6 621)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(1 550 644)</u>	<u>(3 808 937)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels et flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>1 536 451</u>	<u>3 229 382</u>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	1 203 650	(1 874 976)
Encaisse au début	<u>362 073</u>	<u>2 237 049</u>
Encaisse à la fin	<u>1 565 723</u>	<u>362 073</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Partenariat du Quartier des spectacles

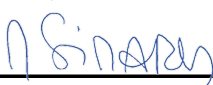
Situation financière

au 31 décembre 2022


	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	1 565 723	345 070
Encaisse – coproduction		17 003
Placements (note 5)	3 587 374	274 682
Comptes clients et autres créances (note 6)	714 052	2 413 615
Frais payés d'avance	<u>466 974</u>	<u>153 858</u>
	6 334 123	3 204 228
Long terme		
Placements (note 5)	286 897	3 473 154
Immobilisations corporelles (note 8)	4 663 146	4 242 074
Actifs incorporels (note 9)	<u>3 311</u>	<u>7 299</u>
	<u>11 287 477</u>	<u>10 926 755</u>
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 11)	1 348 597	1 682 228
Produits reportés	213 046	117 166
Autres apports reportés (note 12)	<u>3 632 256</u>	<u>2 941 374</u>
	5 193 899	4 740 768
Long terme		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels (note 13)	<u>4 187 005</u>	<u>3 615 415</u>
	<u>9 380 904</u>	<u>8 356 183</u>
ACTIF NET		
Affecté aux opérations courantes (note 14)	1 500 000	1 500 000
Non affecté	<u>406 573</u>	<u>1 070 572</u>
	<u>1 906 573</u>	<u>2 570 572</u>
	<u>11 287 477</u>	<u>10 926 755</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,



 Administrateur



 Administrateur

Partenariat du Quartier des spectacles

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour mission de contribuer activement au développement et à la mise en valeur culturels du Quartier des spectacles de Montréal. Il est un organisme sans but lucratif enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Intérêts dans des partenariats

L'organisme comptabilise ses intérêts dans les coproductions d'œuvres à titre d'actifs sous contrôle conjoint selon la méthode de la consolidation proportionnelle. Par conséquent, les états financiers incluent la quote-part des éléments d'actif et de passif de même que des produits et des charges des coproductions dans lesquelles il détient une participation. Ceci se traduit par une quote-part des comptes des œuvres *Splinter*, détenue à 50 %, *Les Diamants*, détenue à 35 %, *Echo – le chant de l'inconnu*, détenue à 39,09 %, *Éloge de l'air* détenue à 33,33 % et *Biolumen* détenue à 44 %.

L'organisme a des intérêts dans une activité sous contrôle conjoint. Par conséquent, ces états financiers incluent les éléments d'actif qu'il contrôle et les éléments de passif qu'il contracte de même que sa part des produits du partenariat et sa part des charges engagées par celui-ci.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Partenariat du Quartier des spectacles

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Convention de service de la Ville de Montréal, contributions des partenaires et location d'œuvres

Les produits provenant de la convention de service de la Ville de Montréal, des contributions des partenaires et de la location d'œuvres sont reportés et constatés selon la méthode linéaire sur la durée de l'entente à la condition qu'un accord existe entre les parties, que le prix soit déterminé ou déterminable et que le recouvrement soit raisonnablement assuré. Le passif lié à la fraction des produits provenant de la convention de service de la Ville de Montréal, des contributions des partenaires et de la location d'œuvres encaissée mais non encore gagnée est comptabilisé à l'état de la situation financière à titre de produits reportés.

Cotisations des membres

Les produits provenant des cotisations des membres sont reportés et constatés selon la méthode linéaire sur la durée de la cotisation lors de leur encaissement, conformément à la convention d'adhésion, aux montants fixés selon les différentes catégories de membres.

Produits d'intérêts

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits d'intérêts sont tous non grevés d'affectations d'origine externe et sont constatés en fonction du temps écoulé au poste Produits d'intérêts dans la section Produits autogénérés à l'annexe A.

Placements garantis liés aux marchés

Les opérations de placement relatives aux placements garantis liés aux marchés sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits provenant des placements garantis liés aux marchés sont constatés au moment où ils se produisent. Les produits de placements garantis liés aux marchés sont tous non grevés d'affectations d'origine externe et sont constatés lorsqu'ils sont gagnés au poste Variations de la valeur des placements garantis liés aux marchés dans la section Produits autogénérés à l'annexe A.

Location et services et contrats de production

Les produits tirés des contrats de location et de services et de contrats de production sont constatés lorsqu'un accord existe entre les parties, que la location des biens et la prestation des services sont effectuées, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les actifs et passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

Partenariat du Quartier des spectacles

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), alors que ceux provenant d'opérations entre apparentés sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels acquis sont comptabilisés au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles ou d'actifs incorporels, le coût de ceux-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles ou des actifs incorporels, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissements

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Améliorations locatives	Durée du bail
Équipement informatique	3 ans
Équipement – luminaires signature, matériel roulant, éclairage architectural et mobilier et équipement	5 ans
Logiciels	3 ans
Équipement de scène	3 ou 5 ans
Matériel de site et vidéoprojecteurs	7 ans
Équipement de scène en coproduction	5 ans

L'équipement de scène en coproduction en cours de développement sera amorti à partir de la date de mise en service.

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

Partenariat du Quartier des spectacles

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Conversion des devises

L'organisme utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date du bilan. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période, à l'exception de l'amortissement des éléments d'actif convertis aux cours historiques qui est converti aux mêmes cours que les éléments correspondants. Les gains et les pertes de change afférents sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice.

Organismes sans but lucratif contrôlés

L'organisme contrôle des organismes sans but lucratif, puisqu'il nomme tous les membres du conseil d'administration de ces organismes. L'organisme a choisi de ne pas consolider les organismes contrôlés et de présenter leurs informations financières à la note 3.

3 - ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF CONTRÔLÉS

Quartier des spectacles International

Depuis le 2 août 2021, l'organisme contrôle Quartier des spectacles International, organisme sans but lucratif qui a pour mission de diffuser et d'exploiter des installations créatives et des œuvres artistiques en milieu urbain. Au cours de l'exercice, Quartier des spectacles International a signé une entente avec l'organisme lui donnant droit à l'ensemble des revenus bruts, lui demandant de prendre en charge l'ensemble des dépenses engagées ainsi que d'absorber tout déficit résultant des opérations de l'exercice terminé le 31 décembre 2022 de Quartier des spectacles International. Par conséquent, il n'y a eu aucune opération dans Quartier des spectacles International au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2022. Cet organisme était inactif au 31 décembre 2021. La situation financière au 31 décembre 2022 de Quartier des spectacles International inclut un solde bancaire de 31 517 \$, un actif incorporel de 25 000 \$ et un dû au Partenariat du Quartier des spectacles de 56 517 \$. Les flux de trésorerie incluent une variation nette du dû au Partenariat du Quartier des spectacles de 31 517 \$ présentée dans les activités de financement.

Quartier des spectacles Immobilier

Depuis le 26 avril 2016, l'organisme contrôle Quartier des spectacles Immobilier, organisme sans but lucratif qui a pour mission d'exploiter des immeubles, prêtés par la Ville de Montréal, situés dans le Quartier des spectacles de Montréal. Le 26 septembre 2022, l'assemblée générale du Quartier des spectacles Immobilier a mis fin à ses activités et a procédé à sa liquidation. Lors de la liquidation, le solde de l'actif net a été transféré à l'organisme sous forme de contribution aux activités culturelles. L'apport de 76 869 \$ est présenté à l'annexe A sous les apports d'un organisme sans but lucratif.

Partenariat du Quartier des spectacles

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

3 - ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF CONTRÔLÉS (suite)

Les informations financières du Quartier des spectacles Immobilier sont les suivantes :

Résultats et actif net pour l'exercice terminé le 26 septembre 2022 (31 décembre 2021)

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Produits	329	1 023
Charges d'exploitation (recouvrées)	554	(493)
Contribution aux activités culturelles	<u>76 644</u>	
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(76 869)	1 516
Actif net au début	<u>76 869</u>	<u>75 353</u>
Actif net à la fin	<u><u>-</u></u>	<u><u>76 869</u></u>

Flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 26 septembre 2022 (31 décembre 2021)

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement et augmentation (diminution) nette de l'encaisse	(81 618)	208
Encaisse au début	<u>81 618</u>	<u>81 410</u>
Encaisse à la fin	<u><u>-</u></u>	<u><u>81 618</u></u>

Situation financière au 26 septembre 2022 (31 décembre 2021)

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Actif à court terme	<u>-</u>	<u>83 504</u>
Passif à court terme		6 635
Actif net non affecté		<u>76 869</u>
	<u><u>-</u></u>	<u><u>83 504</u></u>

4 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Comptes clients et autres créances	1 756 080	(1 035 876)
Frais payés d'avance	(313 116)	(110 493)
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	(333 631)	(50 801)
Produits reportés	95 880	82 249
Autres apports reportés	<u>690 882</u>	<u>(329 740)</u>
	<u><u>1 896 095</u></u>	<u><u>(1 444 661)</u></u>

Partenariat du Quartier des spectacles

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

5 - PLACEMENTS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Placements à court terme		
Dépôt à terme, rachetable à la date d'anniversaire, 1 % (0,75 % au 31 décembre 2021), échéant en mars 2025	276 742	274 682
Placements garantis liés aux marchés, taux minimum de rendement garanti cumulatif de 0 %, échéant en juin 2023	<u>3 310 632</u>	
	<u>3 587 374</u>	<u>274 682</u>
Placements à long terme		
Placements garantis liés aux marchés, taux minimum de rendement garanti cumulatif de 1,5 %, échéant en août 2024	286 897	283 455
Placements garantis liés aux marchés, taux minimum de rendement garanti cumulatif de 0 %, échéant en juin 2023		3 189 699
	<u>286 897</u>	<u>3 473 154</u>
	<u>3 874 271</u>	<u>3 747 836</u>

6 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Comptes clients (a)	408 108	1 423 905
Subventions gouvernementales à recevoir	232 239	876 498
Intérêts courus	2 115	1 575
Taxes de vente à recevoir	15 073	111 637
Avances à un organisme sans but lucratif contrôlé	56 517	
	<u>714 052</u>	<u>2 413 615</u>

(a) Au 31 décembre 2021, un des clients représentait 76 % du total des comptes clients .

7 - INTÉRÊTS DANS UN PARTENARIAT – L'ESPACE RENÉ-LÉVESQUE À MONTRÉAL

Au cours de l'exercice, l'organisme a signé une entente de partenariat avec la Fondation René-Lévesque ainsi qu'Espèce René-Lévesque. Le but de ce partenariat est de produire et de présenter une exposition portant sur la vie de René Lévesque. Aucune entité n'a été créée à cet effet. Au 31 décembre 2022, l'entente est terminée. La participation de l'organisme dans ce partenariat est de 50 %. Les charges afférentes comptabilisées à l'état des résultats représentent 55 783 \$.

Partenariat du Quartier des spectacles

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

8 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2022			2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Améliorations locatives	131 235	131 041	194	583
Matériel roulant	368 384	159 345	209 039	266 112
Équipement – luminaires signature	1 100 105	1 099 393	712	6 653
Équipement informatique	282 168	198 674	83 494	166 906
Matériel de site	2 501 666	1 224 681	1 276 985	516 140
Mobilier et équipement	149 763	147 182	2 581	3 318
Équipement de scène	6 598 524	5 314 269	1 284 255	1 517 367
Vidéoprojecteurs	1 472 874	315 616	1 157 258	1 367 669
Éclairage architectural	309 560	30 956	278 604	
Équipement de scène en coproduction	359 608	111 649	247 959	316 710
Équipement de scène en cours de développement	82 856		82 856	80 616
Équipement de scène en coproduction en cours de développement	39 209		39 209	
	13 395 952	8 732 806	4 663 146	4 242 074

L'équipement de scène en cours de développement au 31 décembre 2021 au montant de 80 616 \$ est inclus dans l'équipement de scène au 31 décembre 2022.

9 - ACTIFS INCORPORELS

	2022			2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Logiciels	408 660	405 349	3 311	7 299

10 - DETTES BANCAIRES

Un montant de 98 000 \$ est disponible sous forme de carte de crédit portant intérêt au taux de 14,95 % (10,95 % au 31 décembre 2021). Au 31 décembre 2022, le montant utilisé est de 16 086 \$ (23 633 \$ au 31 décembre 2021).

Partenariat du Quartier des spectacles

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

11 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	893 886	1 050 516
Comptes fournisseurs – coproduction		4 001
Salaires et charges sociales à payer	454 711	373 827
Montants dus à un organisme satellite		253 884
	<u>1 348 597</u>	<u>1 682 228</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 82 042 \$ au 31 décembre 2022 (72 982 \$ au 31 décembre 2021).

12 - AUTRES APPORTS REPORTÉS

Les autres apports reportés représentent les apports liés aux activités de fonctionnement non utilisés qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinés à couvrir les charges de fonctionnement du prochain exercice. Les variations survenues dans le solde des autres apports reportés sont les suivantes :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Solde au début	2 941 374	3 271 114
Apports encaissés ou à recevoir au cours de l'exercice	8 106 461	7 320 155
Montant constaté à titre de produits	<u>(7 415 579)</u>	<u>(7 649 895)</u>
Solde à la fin	<u>3 632 256</u>	<u>2 941 374</u>

13 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AUX ACTIFS INCORPORELS

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels comprennent les apports ainsi que la valeur comptable nette des apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels.

Le solde des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels se détaille comme suit :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Solde au début	3 615 415	983 617
Subvention – Ville de Montréal	505 847	1 160 072
Subvention – gouvernement du Canada	369 535	2 069 310
Apport – organisme sans but lucratif	661 069	
Amortissements	<u>(964 861)</u>	<u>(597 584)</u>
Solde à la fin	<u>4 187 005</u>	<u>3 615 415</u>

Partenariat du Quartier des spectacles

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

14 - ACTIF NET AFFECTÉ AUX OPÉRATIONS COURANTES

À la fin de l'exercice financier 2021, l'organisme a affecté une somme de 1 500 000 \$ de l'actif net non affecté à l'actif net affecté aux opérations courantes. Cette somme permettra de combler le déficit opérationnel anticipé de l'exercice financier qui se terminera le 31 décembre 2023, soit la dernière année de la convention de service avec la Ville de Montréal. À la fin de l'exercice, aucune affectation supplémentaire n'a été effectuée.

15 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients et autres créances (excluant les taxes de vente à recevoir), étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre, lesquels découlent des activités d'investissement.

Risque de change

L'organisme réalise la plupart de ses transactions en dollars canadiens. Le risque de change découle des ventes et des achats libellés dans une monnaie étrangère, lesquels sont principalement effectués en dollars américains. Au 31 décembre 2022, l'organisme est exposé au risque de change en raison de l'encaisse et des comptes clients et autres créances libellés en dollars américains totalisant 1 945 \$ (néant au 31 décembre 2021).

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Le dépôt à terme rachetable porte intérêt à taux fixe et expose donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Les placements garantis liés aux marchés exposent indirectement l'organisme au risque de taux d'intérêt.

Risque de prix autre

L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements garantis liés aux marchés, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

Les placements garantis liés aux marchés exposent indirectement l'organisme au risque de prix autre.

Partenariat du Quartier des spectacles

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

15 - RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

16 - ENGAGEMENTS

L'organisme s'est engagé, d'après des contrats de location à long terme, à verser une somme minimum de 1 349 489 \$ pour des locaux et un espace d'entreposage.

Deux contrats échoient en février 2025 et en août 2028 respectivement et comportent une option de renouvellement pour des périodes additionnelles de un an et de cinq ans respectivement, dont l'organisme pourra se prévaloir en donnant des préavis de six mois et de neuf mois respectivement.

Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 319 173 \$ en 2023, à 326 372 \$ en 2024, à 205 544 \$ en 2025 et à 186 900 \$ en 2026 et 2027.

L'organisme s'est aussi engagé, en vertu d'un contrat de commande d'œuvre échéant en 2023, à verser une somme de 26 667 \$ pour la production d'un équipement de scène en coproduction.

17 - GARANTIE

Après la fin de l'exercice, l'organisme s'est porté garant de la facilité de crédit de Quartier des spectacles International. L'organisme n'exigera aucune contrepartie en échange de cette responsabilité. Selon les termes de l'entente, l'organisme devra jusqu'en 2028 être prêt à acquitter les obligations de Quartier des spectacles International en matière de remboursement de la facilité de crédit si ce dernier n'est pas en mesure de le faire. Le montant maximum que l'organisme pourrait devoir régler aux termes de l'entente est de 100 000 \$.

Partenariat du Quartier des spectacles

Annexes

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	ANNEXE A	
	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
APPORTS		
Subvention – Ville de Montréal	6 361 783	6 659 048
Subvention – gouvernement du Québec	90 685	347 140
Subvention – gouvernement du Canada	136 391	405 584
Subvention salariale d'urgence du Canada et Subvention d'urgence du Canada pour le loyer		238 123
Apports – organisme sans but lucratif	672 491	
Apports – entreprises	154 229	
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels	964 861	597 584
	<u>8 380 440</u>	<u>8 247 479</u>
PRODUITS AUTOGÉNÉRÉS		
Convention de service de la Ville de Montréal	2 804 000	2 804 000
Contrats de production	1 456 473	
Contribution des partenaires	53 900	53 900
Cotisations des membres	26 900	24 400
Dons		5 000
Location d'œuvres	864 157	1 079 420
Produits de location et de services	1 034 442	463 487
Produits d'intérêts	39 713	30 601
Produit des placements garantis liés aux marchés	124 376	135 410
Autres produits	53 775	7 024
	<u>6 457 736</u>	<u>4 603 242</u>
ANNEXE B		
	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
PROGRAMMATION ET ANIMATION		
Salaires et charges sociales	851 201	541 518
Fonds de soutien à la programmation	372 302	601 142
Frais afférents	14 603	20 138
Honoraires professionnels	151 211	77 822
Programmation et production	4 549 300	3 616 122
	<u>5 938 617</u>	<u>4 856 742</u>

Partenariat du Quartier des spectacles

Annexes

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	ANNEXE C
	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<i>OPÉRATIONS, SERVICES TECHNIQUES ET PLAN LUMIÈRE</i>		
Salaires et charges sociales	2 829 606	2 105 664
Fonctionnement de site	966 528	955 094
Frais afférents	52 653	91 471
Frais d'opération	406 646	548 027
Honoraires professionnels	220 222	78 251
	<u>4 475 655</u>	<u>3 778 507</u>
	2022	ANNEXE D
	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<i>PROMOTION, COMMUNICATIONS ET AFFAIRES PUBLIQUES</i>		
Salaires et charges sociales	621 743	403 614
Frais afférents	25 540	14 455
Frais de fonctionnement	33 865	20 747
Conception visuelle et services professionnels	204 801	231 750
Publicité et soutien visuel	222 854	212 285
	<u>1 108 803</u>	<u>882 851</u>
	2022	ANNEXE E
	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<i>EXPORTATIONS</i>		
Salaires et charges sociales	228 966	91 518
Droits et redevances	112 158	133 396
Entreposage et mises à niveau	153 735	75 440
Frais afférents	78 826	14 973
Honoraires professionnels	49 474	142 662
Production et diffusion	425 614	521 295
Pavoisement et frais de communication	41 970	
	<u>1 090 743</u>	<u>979 284</u>
	2022	ANNEXE F
	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<i>DÉVELOPPEMENT</i>		
Salaires et charges sociales	256 132	207 584
Frais afférents	6 686	14 631
Services professionnels	201 362	181 625
	<u>464 180</u>	<u>403 840</u>

Partenariat du Quartier des spectacles

Annexes

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
ADMINISTRATION		
Salaires et charges sociales	939 741	622 137
Frais afférents	36 133	17 734
Services professionnels	127 322	193 548
Frais généraux	243 739	233 844
	<u>1 346 935</u>	<u>1 067 263</u>

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
AMORTISSEMENTS		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 001 332	656 074
Amortissement des immobilisations corporelles en coproduction	71 922	39 727
Amortissement des actifs incorporels	3 988	6 591
	<u>1 077 242</u>	<u>702 392</u>